

Osons le débat sur le rôle de la prison

■ Avec cinq priorités : alternatives à la détention préventive, pour les toxicomanes et les courtes peines, formation en vue d'une réinsertion, fin du scandale des annexes psychiatriques.

Les prisons sont à de multiples reprises revenues dans l'actualité ces dernières semaines. Dans un premier temps, plusieurs détenus ont demandé l'euthanasie face à leurs conditions de détention, notamment l'absence de soins nécessaires et adéquats. Des actes terroristes odieux ont ensuite mis en lumière le fait que les prisons sont des lieux de radicalisation et de façon plus générale, une véritable école de la criminalité.

Au lieu de jouer un rôle de réinsertion du détenu dans la société, les prisons en Belgique sont devenues des lieux d'exclusion, de violence, de désespoir, des lieux insalubres, des lieux qui effacent le mot "Avenir" du vocabulaire des personnes qui les habitent.

Selon la pensée dominante, il n'est pas normal d'investir dans des personnes qui ont commis des crimes et délits, dans des personnes que la société abhorre, dans des personnes que la société ne veut plus voir, dans des personnes à qui l'opinion publique refuse le plus élémentaire des confort, dans des personnes pour qui même des soins nécessaires sont jugés superflus.

C'est donc au personnel pénitentiaire, qui fait dans l'ensemble un travail formidable dans des conditions extrêmement difficiles, qu'il revient d'essayer de faire en sorte que les prisons soient un lieu de vie le moins pénible possible.

On atteint aujourd'hui un point de rupture: il est impossible de continuer à mener une politique carcérale qui amène des prisonniers à demander la mort ou qui en pousse d'autres dans les bras grands ouverts d'organisations terroristes. Il faut aujourd'hui oser ouvrir le débat sur le sens de la peine – la prison est-elle une peine utile pour tous les prisonniers? – et sur les conditions de détention.

Dans cette optique, nous pointons cinq priorités.

1 Il faut davantage développer des alternatives à la détention préventive. Celle-ci concerne aujourd'hui le

pourcentage énorme de 40% de tous les détenus, qui sont donc incarcérés sans avoir encore été jugés.

2 On constate le plus souvent que, dans le cas des toxicomanes, la prison ne sert à rien, sinon à aggraver leur dépendance et, dans certains cas, leurs troubles mentaux. Il s'agit de proposer des peines alternatives comme la probation et les travaux d'intérêt général, nécessairement accompagnés d'une obligation de traiter médicalement l'assuétude.

3 Pour éviter de transformer de petits délinquants en grands criminels, il est nécessaire de remplacer systématiquement les courtes peines de prisons par des peines alternatives, infiniment moins désocialisantes.

4 Il faut investir davantage dans la formation et le travail en prison, pour faciliter la réinsertion des détenus une fois la peine purgée.

5 Il faut mettre fin au scandale des annexes psychiatriques des prisons, dans lesquelles séjournent des centaines d'internés, faute de places suffisantes dans des centres de soins spécialisés.

La prison ne peut pas être une fin en soi: elle doit être la première étape de la réinsertion, profitable non seulement à chacun des prisonniers mais plus encore à l'ensemble de la société. La prison ne peut pas être ce trou noir sans espoir mais doit être la première pierre dans la reconstruction d'un avenir.

Il en va de la vie des personnes détenues mais également de la sécurité et du bien-être de toute la société. Car lorsque l'on traite un être humain en animal, il ne faut pas s'étonner qu'il se comporte en animal. Albert Camus disait: "Nous ne pouvons juger du degré de civilisation d'une nation qu'en visitant ses prisons." Au vu de l'état de nos prisons, la Belgique doit d'urgence ouvrir le débat sur son système carcéral et le sens de la peine criminelle.

**OZLEM ÖZEN ET
KARINE
LALIEUX**
Députées
fédérales PS.